



LABEL RÉGIONAL

« VALIDES HANDICAPÉS, POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE PARTAGÉE »

*Livret à destination des clubs labellisés
des Pyrénées-Atlantiques*

Label « Valides-Handicapés » : pour une pratique sportive partagée



3

Le label « Valides-Handicapés » est une marque de qualité concernant l'accueil des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, de compétition ou de loisir, et permettant de prendre en compte les besoins inscrits dans la loi du 11 février 2005.

Ce label identifie l'accessibilité des lieux de pratiques sportives (équipements adaptés, projet d'accueil de l'association), la qualité de l'encadrement (adapté et qualifié).

Actif depuis 2008, le label « Valides-Handicapés » résulte d'un partenariat entre les services de l'Etat (« Jeunesse et Sports »), le mouvement sportif aquitain (démarche impulsée et expérimentée par le CDOS de Gironde) et les professionnels du handicap.

Il s'inscrit dans une complémentarité de l'offre sportive proposée par les fédérations spécifiques Sport Adapté et Handisport, en direction des sportifs handicapés. Ce dispositif est également soutenu par les conseils départementaux aquitains et le CNDS. La pratique des activités physiques et sportives par les personnes en situation de handicap représente un enjeu régional et national majeur dans le cadre du CNDS.

Le label pourquoi ?

Constats :

- Cloisonnement des pratiques sportives entre valides et personnes en situation de handicap
- Isolement des personnes en situation de handicap
- Volonté forte du mouvement sportif aquitain de valoriser la pratique du sport pour tous

Objectifs principaux :

Pour les personnes en situation de handicap :

- Favoriser leur pratique sportive en mixité (valides-handicapés) dans les clubs sportifs
- Encourager leur participation à la vie des clubs
- Repérer les lieux de pratique partagée fiable et de proximité

Pour les associations sportives :

- Aider et accompagner les clubs valides qui souhaitent intégrer un public handicapé en les dotant d'un suivi et d'un soutien technique des partenaires du label
- Les faire bénéficier de formations adaptées pour les bénévoles et les éducateurs.
- C'est la possibilité d'avoir un éventuel appui financier (équipements, aides aux financements de matériels, ...)
- Leur donner de la visibilité, et bénéficier d'un réseau promotionnel au niveau du territoire régional.

Pour les établissements spécialisés :

- Repérer les lieux de pratique sportive labellisés, gage de qualité
- Proposer à leurs résidents de s'ouvrir vers de nouvelles activités

Le label pour qui ?

Tous les clubs sportifs aquitains qui souhaitent accueillir des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer une activité sportive au sein d'un club valide.

Le label comment ça marche ?

- La démarche est volontaire, simple et gratuite : l'association sportive s'adresse au « porteur de projet » de son département (le CDOS de son département) pour solliciter une visite « diagnostic » réalisée par une commission technique départementale, chargée d'apprécier l'accessibilité pour les 4 principaux types de handicap.
- Cette commission d'accompagnement et d'évaluation départementale composée des services de l'Etat, du CDOS, du Comité Départemental du Sport Adapté, du Comité Départemental Handisport, rend visite aux clubs sur leur site de pratique et soumet leur projet au groupe technique régional « Sport et Handicap ».
- Celui-ci, sur proposition des commissions techniques départementales, attribue le label « Valides-Handicapés » à l'association pour une durée de 4 ans (pour un, deux, trois ou quatre handicaps), avec une visite de suivi tous les 2 ans.
Deux temps de validation par an : mars et octobre.

Les critères de labellisation

Les 3 axes principaux pris en compte :

- Accueil des personnes, volonté de les intégrer dans le club (état d'esprit, ouverture, tolérance)
- Accessibilité des sites et des pratiques (équipements adaptés)
- Encadrement adapté, qualifié et de qualité

Le label dans les Pyrénées-Atlantiques

La première commission de labellisation régionale a eu lieu le 7 octobre 2008. Les 5 premiers clubs des Pyrénées-Atlantiques y ont obtenu le label « valides handicapés ».

En décembre 2017, on compte **73 clubs labellisés** pour une ou plusieurs déficiences :



Handicap moteur dans 30 clubs



Handicap auditif dans 17 clubs



Handicap visuel dans 16 clubs



Handicap mental dans 69 clubs

5

Disciplines représentées

Les clubs labellisés sont issus de 33 fédérations sportives :

<i>Discipline</i>	<i>Nombre de clubs labellisés</i>
Aviron	1
Baseball	1
Basket ball	3
Bowling et sports de quilles	1
Boxe française	1
Cyclisme	2
Cyclotourisme	1
Equitation	4
Escrime	2
Football	5
FSGT	1
Gymnastique	1
Gymnastique Volontaire	1
Haltérophilie	1
Handball	1
Judo	9
Montagne et escalade	3
Natation	3
Pelote Basque	3
Roller sports	1
Rugby	1
Rugby XIII	1
Sports Boules	1
Surf	1
Taekwondo	1
Tennis	7
Tennis de table	4
Tir	1
Tir à l'arc	4
Triathlon	1
UFOLEP	2
Voile	2
Vol libre	2

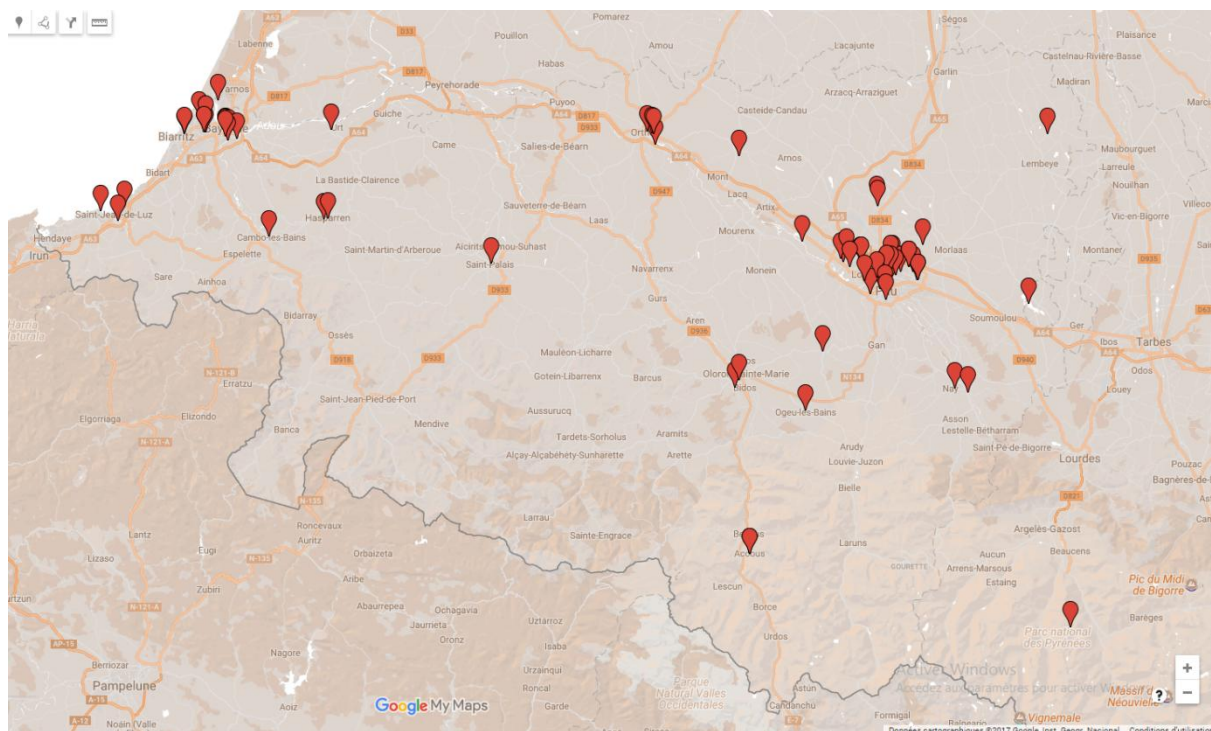
Section Paloise Escrime	Handicap Mental Handicap Moteur Handicap Visuel Handicap Auditif	Centre sportif du Hédas, 64000 Pau	Coicaud Alain escrimesectionpaloise@gmail.com tel : 05 59 27 60 87
Football			
Croisés de Bayonne	Handicap Mental	Stade Prissé, 64100 Bayonne	Bartheu Pierre mail : croissabayonne@gmail.com tel : 05 59 59 25 52
Football association Bourbaki	Handicap Mental	41 boulevard Jean Sarrai, 64000 Pau	Mouneau Jean Marcel mail : 505556@lfaquitaine.fr tel : 05 59 62 41 12
Football Club Oloron	Handicap Mental	Stade Pierre Guiraud Chemin de la gravette, 64400 Oloron-Saint-Marie	M. Boyer (éducateur) mail : 514130@lfaquitaine.fr tel : 05.59.39.11.50 mob : 06.07.63.00.69
Kanboko Izarra	Handicap Mental	Stade pierre HALTY Allée Edmond Rostand, 64250 Cambo les bains	Chemero André mail : 505766@lfaquitaine.fff.fr mob : 06-35-40-86-14 / 06-29-92-41-08
Union sportive vaillante Gelosienne section football	Handicap Mental	Stade Pascal Garrocq, 64110 Gelos	mail : usvg@neuf.fr tel : 05 59 81 15 47
FSGT			
Association Parentale Nautique et Eveil de l'Enfant (A.P.N.E.E)	Handicap Mental Handicap Moteur Handicap Visuel Handicap Auditif	Boulevard du Cami Salié, 64000 Pau	Arramon Valérie mail : contact@apneepau.fr tel : 05.59.83.95.98
Gymnastique			
Los Sautaprats	Handicap Mental Handicap Moteur Handicap Visuel Handicap Auditif	ZAC Pous, 64800 Coaraze	Vignau Patricia mail : los-sautaprats@orange.fr tel : 05 59 71 25 47
Gymnastique Volontaire			
Léo Lagrange Bayonne	Handicap Mental Handicap Moteur Handicap Visuel Handicap Auditif	Gymnase municipal LAUGA, 29 avenue Paul Pras, 64100 BAYONNE	Lafourcade Philippe mail : leo-lagrange.bay@wanadoo.fr tel : 05 59 59 33 79
Haltérophilie			
Les Amis de la Fonte	Handicap Moteur / Handicap Mental	4 impasse des vagues , 64500 Saint-Jean-de-Luz	Cigarroa André / Pires Pierre mail : lesamisdelafonte@wanadoo.fr mob : 06-82-32-34-84
Handball			
Billère Handball Pau Pyrénées	Handicap Mental	17 Avenue Saint-John Perse, 64140 BILLERE	Longeon Augustin (éducateur) mail : contact@bhb64.fr tel : 05.59.92.05.26
Judo			
Dojo palois	Handicap Mental	Rue Jean Genèse, 64000 Pau	Haïssaguerre Chrystelle mail : dojopalois@sfr.fr tel : 06.09.87.98.40
Judo club Henri IV	Handicap Mental	Ecole Henry IV, Place Marguerite Laborde, 64000 Pau	Pajot Xavier mail : judoclub.henri4@laposte.fr mob : 06 81 87 78 77
Judo Club Jurançon	Handicap Mental	Gymnase Guynemer, 64140 Jurançon	Esposito Fabienne (enseignante) mail : judo.club.jurancon@gmail.com tel : 05.59.06.05.88

Judo Club Ogeu	Handicap Mental	6 rue Laplacette, 64680 OGEU	Stéphanie JOUET-SANSOUS (Présidente) mail : lahorde64@gmail.com mob : 0627051312
Orthez Arts Martiaux	Handicap Mental	Dojo Moncade 1 rue Mimonce, 64300 Orthez	Loustaunau Lionel mail : orthez.artsmartiaux@free.fr mob : 06 84 20 76 79
Pau Judo Club Béarnais	Handicap Mental	Stade du hameau Boulevard de l'aviation, 64000 Pau	Gonzalo HERRERO mail : paujudoclubbearnaise@club-internet.fr tel : 05 59 30 95 42 mob : 06.95.22.39.13
Réveil Sauvagnonnais Judo	Handicap Mental	Salle de sport, 24 chemin des écoles, 64230 Sauvagnon	NERON Laurent mail : reveil.sauvagnonnais@orange.fr tel : 05.59.02.93.24
SICS Boucau Tarnos Section Judo	Handicap Mental / Handicap Moteur	Stade Piquessary Place Manolo Perez, 64340 Boucau	Jean-Claude SABATIER mail : sicsbtjudo@sfr.fr mob : 05.40.07.48.93
Union sportive Saint Palais Amikuze Judo	Handicap Mental	Salle Airetik, 64120 Saint Palais	THICOIPE Sylvie mail : contact@ussp-amikuze-judo.fr tel : 05 59 09 16 51
Montagne et escalade			
Le mur	Handicap Mental	Place Clémenceau, 64400 Oloron Sainte Marie	MOUSQUES Laetitia mail : sae@lemuroloron.com tel : 05 59 39 40 24
Lézards de Lescar	Handicap Mental	Complexe Sportif Désiré Garraïn 32 Avenue Roger Cadet, 64230 Lescar	Prat Bernard mail : contact@lezardsdelescar.fr mob : 06 32 18 47 26
Pyrénéa sports	Handicap Mental	Halle des Sports de L'UPPA Rue Jean Genève, 64000 Pau	Passebon Alexandre mail : pyreneasports@pyreneasports.com tel : 05 59 27 23 11
Natation			
Anglet olympique section natation	Handicap Mental Handicap Moteur Handicap Visuel Handicap Auditif	Centre Culturel et Sportif El Hogar Rue de Jouanetote, 64600 Anglet	Joel Flamarion mail : jousette.salem@numericable.fr mob : 06 08 43 77 83
Dauphins de la Section Paloise	Handicap Mental	Boulevard du Cami Salié Piscine Peguilhan, 64000 Pau	Véronique PEYROULET contact@dauphinsectionpaloise.fr mob : 06.74.60.75.21
Orthez Mourenx Natation	Handicap Mental	Piscine municipale, 64300 Orthez	Nicolas Monteilh mail : ncorthezmourenx@gmail.com tel : 07 68 45 64 11 (portable club) / 05 59 69 19 96
Pelote Basque			
Aviron Bayonnais Section Pelote Basque	Handicap Mental Handicap Moteur Handicap Visuel Handicap Auditif	1 Rue Harry Owen Roe 64100 Bayonne	Alain BETBEDER mail : luis.fontan@orange.fr tel : 06 07 67 98 46
Hardoytarrak	Handicap Mental	Gymnase El Hogar 54, Rue de Hausquette, 64600 Anglet	Mendiboure Fabien mail : hardoytarrak@orange.fr mob : 06 24 29 60 70
Pelote Lasseuboise	Handicap Mental	Salle Municipale polyvalente, 64290 Lasseube	Joël Peyraube (Président) / Kévin Pucheux (éducateur) mail : joel.peyraube@sfr.fr mob : 06 24 44 46 71

Roller sports			
Lescar'n roller club	Handicap Mental	Complexe Victor Hugo Rue Maurice Ravel, 64230 Lescar	Rousselet Patrick mail : contact@lescarnroller.com tel : 05 59 83 03 52
Rugby			
Section Paloise Rugby	Handicap Mental	Stade du Hameau boulevard de l'aviation, 64000 Pau	Cazala Alain mail : sectionpaloise.asso@wanadoo.fr tel : 05 59 02 47 74
Rugby XIII			
Rugby Fauteuil Aingirak	Handicap Moteur	Gymnase de la rochefoucault et gymnase du Pignada 64200 Biarritz	Philippe CHAPUIS mail : aingirak.euskadi@gmail.com tel : 06.07.57.86.38
Sports Boules			
Club bouliste palois	Handicap Mental	Rue du Professeur Garrigou Lagrange Boulodrome Bidegain, 64000 Pau	Patrick DUFORCQ mail : cbd64@reseau-sport64.fr mob : 0674573125
Surf			
Aviron bayonnais section surf	Handicap Mental	rue Harry Owen Roe, 64100 Bayonne	Ebert Joha mail : jeanmarc.saintgeours@orange.fr mob : 06 81 60 05 53
Taekwondo			
Taekyon	Handicap Mental	Foyer Rural , 64330 Diusse	Mathieu Thierry mail : thierry.mathieu0369@orange.fr tel : 05 59 33 15 95
Tennis			
Aviron Bayonnais section tennis	Handicap Mental	Avenue André Grimard, 64100 Bayonne	VALDIVIELSO Xabi mail : tcavironbayonnais@gmail.com tel : 06-47-55-04-04
Tennis Club Anglet Olympique	Handicap Mental Handicap Moteur	Tennis Club el Hogar, rue de Hausquette, 64600 Anglet	JP GASHEN mail : tennis-an@numericable.f tel : 05 59 63 90 30
Tennis Club de Denguin	Handicap Mental	Stade Municipal, 64230 Denguin	Carrère Florian (éducateur sportif) mail : tcdeenguin@gmail.com tel : 05 59 68 67 82 Armand Leroux (Président) mail : ar.leroux@orange.fr tel : 06 08 06 89 46
Tennis club de Lons	Handicap Mental Handicap Moteur	6 Avenue de Pau, 64140 Lons	Jean-Pierre COIG mail : tennis-club-de-lons@orange.fr tel : 05 59 62 85 60
Tennis Club de Pau	Handicap Mental	Plaine des sports, boulevard du Cami Salié, 64000 PAU	Cédric FOLLIOU (éducateur sportif) mail : tc.pau@fft.fr tel : 05.59.30.41.78
Tennis club Orthézien	Handicap Mental Handicap Moteur	2 rue Louis Barthou, 64300 Orthez	Dales Philippe mail : tennisorthiez@orange.fr tel : 05 59 69 30 86
Tennis de table			
Croisés de Bayonne	Handicap Mental	Stade Prissé, 64100 Bayonne	BARTHEU Pierre mail : croisessabayonne@gmail.com tel : 05 59 59 25 52
Association Lescarienne de tennis de table	Handicap Mental Handicap Moteur	Rue du commandant Garnuchot, 64230 Lescar	Piters Michel mail : alttlescar@sfr.fr tel : 05 59 81 15 02

Mahain Joko Hasparren	Handicap Mental	2 place ELISSALDIA, 64240 Hasparren	Patrick Barriere mail : andre.incaby@sfr.fr tel : 05 59 29 53 55
Section Paloise ASPTT Tennis de Table	Handicap Moteur Handicap Mental Handicap Visuel Handicap Auditif	Stade de l'ASPTT, avenue de Lons, 64110, Billère	Halanay Elena mail : contact@pau-tennisdetable.fr tel : 05 59 62 22 53
Tir			
Société de tir de Ciboure	Handicap Moteur	Avenue Jean Poulou, 64500 Ciboure	ALFONSO Erminia mail : societetirciboure@orange.fr tel : 05-59-47-22-00
Tir à l'arc			
Archers de la Humade	Handicap Mental Handicap Moteur Handicap Auditif	40 avenue des Chasseurs, 64600 Anglet	Sinisi Tony archers.humade@gmail.com tel : 05 59 63 06 02
Les Archers du Vert Galant	Handicap Mental	MJC du Laü 81 avenue du Loup, 64000 Pau	Peyre Paulette archers.vertgalant.pau64@gmail.com mob : 06 07 04 22 23
Les Compagnons de l'arc	Handicap Mental Handicap Moteur	2 chemin guillaume Tell, 64230 Lescar	Thierry Royer compagnonsdelarc@gmail.com tel : 05 59 81 08 31
Les Robins Béarnais	Handicap Mental	Salle polyvalente, 64300 Lanneplàa	Guy Lanquetin les.robins.bearnais64@gmail.com 06.21.88.68.24
Triathlon			
La Tribu 64	Handicap Mental Handicap Moteur	Place de la République 64800 Nay	Gendre Thibaud contact@latribu64.fr tel : 05 59 13 91 58
UFOLEP			
Lescar ski	Handicap Moteur Handicap Mental Handicap Auditif Handicap Visuel	2 chemin la Teulère 64230 Lescar	Jean GOUTENEGRE mail : handiski@lescar-ski.org 05.59.81.11.91
Réveil Sauvagnonnais Gymnastique	Handicap Mental	Centre festif, 64230 Sauvagnon	Corinne BUGARD Mail : reveil.sauvagnonnais@orange.fr tel : 05 59 12 88 21
Voile			
Club Nautique Pyrénéen	Handicap Mental Handicap Visuel Handicap Auditif	Base nautique Lac du Gabas, 64420 LOURENTIES	Olivier Detres (Animateur Base Nautique) mail : contact@nautisme-lacs-gabas.fr mob : 06 52 16 84 74
Yacht Club Basque	Handicap Mental Handicap Moteur	Avenue du Commandant Passicot, 64500 CIBOURE	Valéry LHOTELLIER mail : contact@ycbasque.org tel : 0559471831
Vol libre			
Accous d'ailes	Handicap Auditif	Maison Larré, 64290 Accous	Bernard HUMEAU mail : b.humo@orange.fr mob : 06 27 31 71 74
Han'vol	Handicap Mental Handicap Moteur Handicap Visuel Handicap Auditif	Maison du Barétous , 64570 Arette	Sylvain GALÉRANT mail : hanvol64@gmail.com mob : 06.79.55.77.10

Répartition géographique des clubs



11

Découvrez la répartition de ces clubs par territoires. Dans la plupart des cas, il s'agit du lieu de pratique et non du siège social de l'association.

Communauté de communes des Luys de Béarn	
Sauvagnon	
Réveil Sauvagnonnais Gymnastique	Gymnastique
Réveil Sauvagnonnais Judo	Judo

Communauté de communes Lacq Orthez	
Lanneplaa	
Les Robins Béarnais	Tir à l'arc
Orthez	
Orthez Arts Martiaux	Judo
Orthez Mourenx Natation	Natation
Tennis club Orthézien	Tennis
Union sportive orthézienne Basket ball	Basket-ball

Communauté de communes du Nord Est Béarn	
Morlaàs	
Taekyon	Taekwondo
Séméacq Blachon	

Association la Chevauchée du Vic Bilh	Equitation
---------------------------------------	------------

Communauté de Communes Ousse Gabas	
Lourenties (Lac de Gabas)	
Club Nautique Pyrénéen	Voile

Communauté de Communes du Pays de Nay	
Coarraze	
A.S. Los Sautaprats	Gymnastique
Nay	
La Tribu 64	Triathlon

Communauté de communes du Haut Béarn	
Accous	
Equid'aspe	Equitation
Accous d'Ailes	Vol libre
Arette	
Han'vol	Vol libre
Lasseube	
Pelote lasseuboise	Pelote
Ogeu	
Judo Club Ogeu	Judo
Oloron-Sainte-Marie	
Football Club Oloron	Football
Le mur	Escalade
Tennis de Table Oloron Haut Béarn	Tennis de Table

Communauté d'agglomération du Pays Basque	
Anglet	
Anglet olympique section escrime	Escrime
Anglet olympique section natation	Natation
Archers de la Humade	Tir à l'arc
Club hippique de la Côte Basque	Equitation
Hardoytarrak	Pelote
Tandem Club des Déficiants Visuels	Cyclotourisme
Tennis Club Anglet Olympique	Tennis
Bayonne	
Aviron bayonnais section aviron	Aviron
Aviron bayonnais section surf	Surf
Aviuron bayonnais section pelote basque	Pelote
Aviron Bayonnais section tennis	Tennis
Biarritz Bowling Côte Basque	Bowling

Leo Lagrange Bayonne	Gymnastique d'Entretien
Croisés de Bayonne	Football
Croisés de Bayonne	Tennis de Table
Biarritz	
Rugby Fauteuil Aingirak	Rugby
Boucau	
SICS Boucau Tarnos Section Judo	Judo
Cambo les bains	
Kanboko Izarra	Football
Ciboure	
Société de tir de Ciboure	Tir
Yacht Club Basque	Voile
Hasparren	
Hasparren Basket Club Zarean	Basket-ball
Mahain Joko Hasparren	Pelote
Saint-Jean-de-Luz	
Les Amis de la Fonte	Haltérophilie
Saint Palais	
Union sportive Saint Palais Amikuze Judo	Judo
Urt	
Urt Vélo 64	Cyclisme

Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées	
Denguin	
Espoir de Denguin	Tir à l'arc
Tennis Club de Denguin	Tennis
Gan	
Gan olympique tennis	Tennis
Gelos	
Union sportive vaillante Gelosienne	Football
Jurançon	
Judo Club Jurançon	Judo
Billère	
Billère Handball Pau Pyrénées	Handball
Lescar	
Association Lescarienne de tennis de table	Tennis de table
Club hippique de Lescar	Equitation
Les Compagnons de l'arc	Tir à l'arc
Lescar'n roller club	Roller
Lézards de Lescar	Escalade
Lescarski	Ski
Lons	
Tennis club de Lons	Tennis

Pau	
ASC Pau Basket Club	Basket-ball
ASM Savate Boxe Française	Boxe Française
Association Parentale Nautique et Eveil de l'Enfant (A.P.N.E.E)	Eveil aquatique
Association Sportive et Culturelle d'Orient et d'Occident (A.S.C.O.O.)	Wushu
Club Bouliste Palois	Sport boules
Dauphins de la Section Paloise	Natation
Dojo palois	Judo
Football association Bourbaki	Football
Judo club Henri IV	Judo
Les Archers du Vert Galant	Tir à l'arc
Pau BMX Club Aquitaine	Cyclisme
Pau Judo Club Béarnais	Judo
Pumas de Pau	Baseball
Pyrénéa sports	Escalade
Section Paloise Escrime	Escrime
Section Paloise Rugby	Rugby
Section Paloise ASPTT Tennis de Table	Tennis de Table
Tennis Club de Pau	Tennis

Le label, un outil de communication

Au niveau national



Inscription des clubs labellisés sur HANDIGUIDE DES SPORTS :

www.handiguide.sports.gouv.fr

15

C'est un site Internet national répertoriant les structures sportives accueillant ou étant en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Les structures s'inscrivent en ligne puis la DDCS valide.

Pour les clubs labellisés des Pyrénées-Atlantiques, cette inscription est faite automatiquement par le référent handicap de la DDCS 64.

Au niveau régional

> Le site Internet « SPORT & HANDICAP en AQUITAINE »

Dans le cadre de la politique régionale menée par l'Etat et le mouvement sportif pour développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap, le site Internet « **SPORT & HANDICAP en NOUVELLE-AQUITAINE** » a été créé : www.sport-handicap-n-aquitaine.org

Cet outil de coopération sur le « sport-handicap », piloté par la DRDJSCS et le CROS Nouvelle-Aquitaine, est le fruit d'un travail concerté entre les services de l'Etat en charge du sport, du mouvement sportif, des Comités sport adapté et handisport, des collectivités territoriales, des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, des institutions et établissements de recherche et de formation, des professionnels de l'encadrement des activités physiques et sportives adaptées et des professionnels de l'action médico-sociale.



Le site « SPORT & HANDICAP en NOUVELLE-AQUITAINE » recense :

- les clubs labellisés « valides handicapés »
- les associations sportives affiliées à la Fédération Française Handisport
- la Fédération Française du Sport Adapté

A la différence du site national HANDIGUIDE DES SPORTS, le site régional www.sport-handicap-n-aquitaine.org ne répertorie pas les structures privées et autres organismes (collectivités, écoles,...).

> La page Facebook « SPORT HANDICAP NOUVELLE AQUITAINE »



De l'actualité de la plateforme régionale Sport et Handicap aux manifestations sportives des clubs labellisés, cette page a pour but de faire connaître toutes les actions régionales en matière de sport pour les personnes en situation de handicap.

16

La page Facebook « SPORT HANDICAP NOUVELLE AQUITAINE » est accessible depuis l'onglet « ACTU » du site régional www.sport-handicap-n-aquitaine.org Cette page est publique. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour la consulter.

Pour la diffusion d'une information concernant votre pratique handi-valide, contactez le CDOS 64 :

☎ 05.59.14.18.50 / ✉ pyreneesatlantiques@franceolympique.com

LES DIFFÉRENTES AIDES

1- LES AIDES FINANCIÈRES

17

> Au niveau local : les subventions des communes

Il existe au niveau local des subventions pour les associations sportives. Renseignez vous auprès de votre commune (ou de votre communauté de communes) pour connaître les critères d'intervention.

Pensez à valoriser votre action « handi-valide » dans vos dossiers de demande de subvention.

> Au niveau départemental : le dispositif « clubs formateurs » du Conseil Départemental 64

L'intervention départementale

3 critères d'intervention :

- la formation fédérale qualifiante des cadres bénévoles (encadrement, juge/arbitre, premiers secours)
- les déplacements des – de 18 ans aux championnats des Fédérations délégataires
- l'acquisition de matériel sportif à usage collectif

Volonté de favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des clubs et leur proposer une offre de pratiques sportives diversifiées : Prise en compte du coût du matériel spécifique au handicap

Pour plus d'information, contactez la correspondante au Conseil Départemental 64 :

Maylis BORDENAVE

☎ 05.59.11.43.81 / ✉ maylis.bordenave@le64.fr

> Au niveau régional : le Centre national pour le développement du sport (CNDS)

Dispositif Etat/mouvement sportif

Etablissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministre chargé des sports, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a été créé par le décret n°2006-248 du 2 mars 2006 pour prendre, en partie, la suite du Fonds National pour le Développement du Sport (FNDS), compte d'affectation spéciale mis en place en 1979 et clôturé au 31 décembre 2005 conformément aux dispositions de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001.

18

La création d'un établissement public a permis de consolider l'affectation des recettes (prélèvements sur les produits de la Française des jeux, paris sportifs et droits de retransmission de manifestations sportives) au bénéfice du soutien au développement de la pratique sportive (concours financiers sous forme de subventions d'équipement ou de fonctionnement, notamment aux associations sportives, aux collectivités territoriales et groupements d'intérêt public qui interviennent dans le domaine des activités physiques et sportives).

L'article R411-2 du code du sport prévoit que le CNDS contribue notamment **au développement de la pratique du sport par le plus grand nombre.**

Un des objectifs de l'Etat est de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, notamment pour le public en situation de handicap.



Pour plus d'informations, contactez la DDCS 64 :

EYGUN Céline : ☎ 05 47 41 33 47 / celine.eygun@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

HAISSAGUERRE Chrystelle : ☎ 05 47 41 33 49 / chrystelle.haissaguerre@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Ou consultez le site Internet de la DRJSCS Aquitaine : <http://nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr>

> Au niveau national : les appels à projets des fondations

Parmi les sources de financement, il existe divers appels à projets organisés par les Fondations d'entreprise.

Vous trouverez ici une liste non exhaustive de fondations proposant des appels à projets dans les domaines du **sport, du handicap ou de l'insertion par le sport**.

FONDATION DE FRANCE

🔗 www.fondationdefrance.org

Les appels à projets en cours :

- Appel à projets « Vie sociale & citoyenneté des personnes handicapées » dont l'Axe 1 relatif à l'« Accès de tous à tout » (Dates limites de réception des dossiers : 14 février, 2 mai et 3 octobre 2018)
- Appel à projets « Sport et santé en milieu rural » (Date limite de réception des dossiers : 21 février 2018)
- Appel à projets « Allez les filles » (Date limite de réception des dossiers : 17 janvier 2018)

FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

🔗 <http://fondation-solidarite.societegenerale.com/foundation/participez>

L'insertion par le sport ou la pratique culturelle figurent parmi les champs d'intervention de cette fondation.

FONDATION FDJ

🔗 <https://www.groupefdj.com/page-article/un-projet-vous-tient-a-coeur-presentez-le-nous.html>

« La Fondation d'entreprise FDJ agit pour une meilleure compréhension et prise en charge du handicap. Elle promeut l'accès des personnes handicapées à la pratique sportive et utilise le handisport comme outil de sensibilisation du grand public. »

De plus, l'axe « Solidarité » de la Fondation s'appuie sur le sport comme vecteur de partage. Elle soutient des initiatives sportives en faveur de la création de lien social.

AGENCE POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT

🔗 www.educationparlesport.com

Le concours « Fais nous rêver – Fondation GDF Suez » est ouvert à toutes les associations (sportives, de jeunesse, d'éducation populaire, de solidarité, d'insertion etc.) porteuses de projets socialement innovants construits autour du sport.

FONDATION PSA PEUGEOT CITROËN

🔗 www.fondation-psa-peugeot-citroen.org

La Fondation PSA lance un appel à projets sur le thème de « la mobilité pour favoriser l'accès à l'éducation et à la culture ».

Clôture du dépôt de projets : 28 février 2018

FONDATION SNCF

🔗 www.fondation-sncf.org

L'un des objectifs de la Fondation SNCF est de favoriser le "Faire ensemble dans la diversité" Elle soutient des projets et des partenariats pluriannuels qui réconcilient les différences et rassemblent les associations.

Peut être un moyen de soutenir une action partagée handi-valide entre deux associations labellisées ?

FONDATION MMA

🔗 www.mma.fr/a-propos/fondation-mma.html

La fondation MMA œuvre en faveur du handicap.

Si votre projet vise à offrir aux personnes en situation de handicap des activités susceptibles de favoriser leur épanouissement et leur intégration sociale, envoyez une présentation à la Fondation MMA : fondation.mma@groupe-mma.fr

Si ce dernier entre bien dans le champ d'intervention de la Fondation, un dossier à compléter vous sera envoyé.

FONDATION KONICA MINOLTA

🔗 www.fondationentreprise-konicaminolta.fr

La fondation Konica Minolta soutient les associations à but non lucratif proposant des projets spécifiquement destinés aux personnes porteuses de handicap se déroulant en France métropole s'inscrivant dans les champs d'action suivants : l'accessibilité des personnes en situation de handicap au sport, aux loisirs, à la culture, à l'éducation et au travail.

Sont privilégiés les projets concrets favorisant l'accessibilité dans le monde des valides proposés par des associations ou organismes et par les salariés de la société Konica Minolta.

FONDATION HARMONIE SOLIDARITES

🔗 <http://fondation-harmonie-solidarites.org>

Le prix Régions Solidaires récompense des initiatives ancrées dans les territoires et sélectionnées sur appels à projet. Les projets doivent être innovants pour les personnes souffrant de déficit visuel ou auditif, profitables au plus grand nombre, et impliquer au maximum les bénéficiaires.

2- Moyens humains

Le service civique

C'est quoi ?

21

Une éducation citoyenne par l'action



Un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes de **16 à 25 ans**, et 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, **sans condition de diplôme**.



Le volontaire signe un contrat d'engagement de service civique.



La mission dure 6 à 12 mois pour au moins 24h par semaine.

... au sein d'une structure

L'organisme d'accueil désigne une personne chargée du tutorat.
Son rôle :



Préparation de la mission



Accompagnement dans la mission



Accompagnement au projet d'avenir



Formation civique et citoyenne



Administratif



Une indemnité de 470,14€ nets* par mois est versée directement au volontaire par l'Etat.



La structure d'accueil verse une prestation mensuelle de 106,94€* correspondant aux frais d'alimentation ou de transport.

** Montants en vigueur au 1^{er} juillet 2016*

Le service civique n'est pas un stage ou un emploi !



Les volontaires disposent d'un statut spécifique et bénéficient de certains avantages comme la couverture sociale et les congés.

Attention ! Un(e) volontaire ne doit pas encadrer d'activités sportives !

3 possibilités pour accueillir des volontaires dans votre club

22

Pour accueillir des jeunes en service civique vous pouvez :

■ Obtenir un agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Votre club est une association loi 1901. Elle peut accueillir de jeunes en service civique. Pour cela, il faut déposer un dossier de demande d'agrément auprès de la DDCS 64.

Contacts

DDCS Pau

Angélique OLIVIER

☎ 05 47 41 33 52

angelique.olivier@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

DDCS Bayonne

Caroline SAUTET

☎ 05 40 17 28 38

caroline.sautet@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

■ Bénéficier d'un agrément collectif

Votre fédération dispose peut être d'un agrément collectif. Il permet aux clubs affiliés d'accueillir des volontaires sans effectuer de demande d'agrément auprès de l'Etat.

Renseignez vous auprès de votre fédération.

■ Bénéficier d'une intermédiation

Le CDOS 64 est agréé par l'Agence du Service Civique au titre de l'engagement de Service Civique. Il a la possibilité de mettre à disposition des volontaires auprès d'autres personnes morales tierces non-agrées remplissant les conditions de l'agrément. L'intermédiation ouvre ainsi la possibilité à des clubs d'accueillir plus facilement des volontaires, par exemple pour de courtes périodes, et permettre aux volontaires d'accomplir des missions de nature différente au cours d'une même période de volontariat.

Contact

CDOS 64

Florence FORSANS

☎ 05 59 14 18 50

📞 06 52 74 26 86

Le CDOS 64 s'engage dans l'intermédiation

Pourquoi ?

L'intermédiation de service civique a pour but de **faciliter les démarches administratives** des associations sportives et permettre d'**accueillir plus facilement des volontaires**.

C'est une solution complémentaire à l'agrément direct que vous pouvez obtenir auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 64.

Quels avantages ?

Grâce à l'intermédiation

vous n'avez pas à vous soucier



Des démarches administratives

Pas de demande d'agrément à réaliser et aucune démarche administrative. Le CDOS effectue :

- Montage du dossier
- Rédaction de la mission et diffusion
- Réception des candidatures
- Elaboration du contrat
- Suivi
- Bilan de fin de mission



Des formations

Vous recevez les informations relatives aux divers temps de formations obligatoires :

- formation au tutorat pour la personne désignée par votre association
- PSC1 pour le volontaire

Les formations civiques et citoyennes obligatoires pour les volontaires, sont dispensées par le CDOS.



De la construction du projet d'avenir

Le volontaire est accompagné au cours de la mission, pour aborder l'après service civique et construire le projet d'avenir.

Vous devez seulement assurer l'accompagnement quotidien au sein de votre association.

Pour quelles missions ?

Un choix à faire parmi 6 thématiques

24



Développement de la pratique sportive

Exemples :

- Rencontrer les publics éloignés du sport
- Créer et diffuser des outils de promotion de la pratique
- Mettre en place des événements sportifs multi-activités, des échanges transfrontaliers, etc.



Sport & handicap

Exemples :

- Sensibiliser à la pratique sportive handi-valide
- Informer les associations d'usagers de l'offre sportive handi-valide
- Aider à la mise en place d'une rencontre pour les sportif(ive)s en situation de handicap.



Sport éco-responsable

Exemples :

- Sensibiliser aux gestes éco-responsables
- Mettre en place un système de covoiturage
- Repenser une manifestation ou le fonctionnement quotidien de l'association de manière responsable.



Sport Santé

Exemples :

- Sensibiliser le public aux bienfaits du sport sur la santé
- Recenser et faire la promotion de l'offre "Sport Santé".
- Créer des animations sport santé et des événements.



Ethique sportive

Exemples :

- Sensibilisation auprès des parents de jeunes sportifs
- Sensibiliser les dirigeants et sportifs à la consommation d'alcool en milieu sportif, au dopage, etc.
- Prévention des incivilités



Mémoire du Sport

Exemples :

- Récolter la mémoire d'une discipline depuis sa naissance dans les Pyrénées-Atlantiques
- Elaborer un annuaire des grands acteurs du sport départemental

**Missions de 6 à 8 mois
24h hebdomadaires**

Possibilité de partager le temps de mission entre deux structures

3- Moyens matériels

> Matériel du comité départemental handisport 64 :

- 20 fauteuils roulants multisport*
- 20 sarbacanes*
- Un jeu de boccia
- Deux carabines laser
- Un jeu de parcours non voyant (tunnel géant, plots, planche d'équilibre masques etc.....)
- Un ballon de torball

25

**Matériel à louer.*

Tarif pour les clubs labellisés :

- *Fauteuils : 5 euros par jour et par fauteuil + 1000 euros de caution*
- *Carabines laser : 20 euros par jour et par carabine + 1000 euros de caution*

> Matériel des clubs financé par le CNDS

Fédération	Association	Matériel
RUGBY à XIII	Aingirak Euskadi	2 fauteuils spécifiques à la pratique du rugby à XIII(paraplégique)
CYCLOTOURISME	Cyclopotes - Tandem Club des déficients visuels	Achat d'un tandem pour personnes déficientes visuelles
EQUITATION	Centre équestre du Béarn	Réparation lève personne Achat de 2 dispositifs "hippolib"
HANDISPORT	Urt vélo	Achat tricycle et handbike (2 paraplégiques; 1 infirme moteur cérébral)
TRIATHLON	La Tribu 64	Achat fauteuil athlétisme et handbike pour athlète du club
VOILE	Yacht Club Basque	Mise en accessibilité de catamarans
HANDISPORT	Hameau Bellevue	Matériel pour jeunes compétiteurs Fauteuil top end transformer
AVIRON	Aviron bayonnais	Pratique de l'aviron pour tous et haut niveau; Achat d'un appareil de musculation du haut du corps et endurance des bras

4- Ressources documentaires

PÔLE RESSOURCES NATIONAL SPORT & HANDICAPS

De nombreuses productions du Pôle Ressources National Sport et Handicaps peuvent vous être utiles.

Les thèmes suivants sont abordés :

- Accessibilité
- Fédérations sportives
- Sensibilisation aux Activités Physiques et Sportives
- Pratiques territoriales
- Pratiques sportives

Pour y accéder :

<http://www.handicaps.sports.gouv.fr/index.php/le-pole-ressources/ressources-documentaire/16-autres-bibliographies-et-ressources>



26

SITE SPORT HANDICAP NOUVELLE-AQUITAINE

Le site régional www.sport-handicap-n-aquitaine.org dispose d'une boîte à outils.



Pour y accéder : <https://www.sport-handicap-n-aquitaine.org/pages/boite-a-outils>

LES INFORMATIONS & FORMATIONS

Lors des rencontres au sein des clubs labellisés, la commission départementale s'intéresse à la formation des éducateurs. C'est un critère majeur du label.

Plusieurs informations ou formations existent pour répondre aux besoins de votre association.

1- Les informations pour bénévoles

27

> Sensibilisations du CDOS 64 : « Accueillir des personnes en situation de handicap »

Deux sensibilisations différentes sont proposées aux bénévoles :

- **Déficiences mentales et psychiques**
Courant premier semestre 2018

- **Déficiences motrices et sensorielles**
Courant premier semestre 2018

Ces formations sont gratuites.

Elles ont pour objectif de permettre aux bénévoles, animateurs et dirigeants d'accueillir les personnes en situation de handicap au sein des associations sportives du milieu ordinaire et d'acquérir les connaissances relatives aux différents types de handicap et leur environnement, les adaptations nécessaires.

Pour plus d'informations et inscription, rendez-vous sur le site du CDOS 64 à l'adresse suivante : <http://cdos64.org/nos-formations-benevoles> ou ☎ 05.59.14.18.50

2- Les formations fédérales

> Attestation de Qualification Sport Adapté

L'Attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques.

Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires de disciplines sportives ou des fédérations affinitaires.

L'AQSA est diplômante pour les personnes titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement d'activité(s) physique(s) et sportive(s) auprès de tout public (BEES, BPJEPS, DEJEPS, licence STAPS, CQP). Les bénévoles ne possédant pas ces diplômes peuvent suivre la formation sur dérogation de l'organisateur et recevront une attestation de suivi de formation.

Pour plus d'informations sur l'AQSA, contactez la Ligue de Sport Adapté d'Aquitaine :
☎ 05 57 22 42 18 / ✉ secretariat@sportadapteaquitaine.fr

> Certificat de Qualification Handisport

Le Certificat de Qualification Handisport (CQH) a pour objectif de former des personnes pour l'encadrement des personnes handicapées physiques et sensorielles.

Le CQH est composé de 2 modules :

- Module A : formation théorique (22h30)
- Module B : stage pratique d'une semaine dans votre spécialité sportive

Le module A du CQH est organisé à Bordeaux.

Pour plus d'informations sur le CQH, contactez le Comité Régional Handisport d'Aquitaine :
☎ 05 56 86 80 03 / ✉ aquitaine@handisport.org

3- Les formations pour professionnels

> Le Certificat de Spécialisation « Accueil et Intégration des Personnes en Situation de Handicap »

Le certificat de spécialisation AIPSH s'adresse à l'animateur, titulaire d'un BPJEPS, intervenant principalement en milieu « ordinaire » qui souhaite accueillir des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel, des personnes déficientes intellectuelles et/ou en souffrance psychique.

Le CS AIPSH atteste les compétences de l'animateur à assurer en autonomie pédagogique l'animation d'activités physiques ou sportives durant lesquelles sont intégrées les personnes en situation de handicap.

L'animateur peut ainsi intervenir auprès de groupes uniquement constitués de ce public spécifique.

Le certificat de spécialisation est obtenu par l'obtention de 3 unités capitalisables (UC) :

- U.C. 1 : Etre capable de concevoir un projet d'actions d'animation sportive à partir des caractéristiques des publics et de leurs environnements ;
- U.C. 2 : Etre capable d'animer des activités sportives intégrant les personnes ayant un handicap physique ou sensoriel ;
- U.C. 3 : Etre capable de conduire des activités sportives en prenant en compte les besoins singuliers des personnes

Pour plus de renseignements, contactez l'un des organismes organisant le CSAIPSH :

- **Sport Performance Santé (Pau)**
☎ 06 21 05 03 18
- **CREPS de Bordeaux**
Lionel Dumain
☎ 06.13.63.19.15 / ✉ lionel.dumain@creps-bordeaux.sports.gouv.fr

> Le Certificat de Qualification Professionnel « Moniteur en Sport Adapté »

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Moniteur en Sport Adapté » est un diplôme qualifiant professionnel créé par la branche professionnelle du sport.

Conformément aux dispositions réglementaires du Code du Sport, il ouvre des prérogatives d'encadrement professionnel des activités physiques et sportives adaptées aux personnes (enfants, adolescents ou adultes) en situation de handicap mental et/ou psychique.

Les conditions d'exercice

Le titulaire du CQP « Moniteur en Sport Adapté » peut effectuer jusqu'à 360 heures de face à face pédagogique par an (2 à 8 heures hebdomadaires). Il est placé sous la responsabilité de son employeur et assure en autonomie l'encadrement des activités de sport adapté pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Lieux d'exercice

Son activité s'effectue exclusivement au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Dans le cadre de ses activités, le titulaire du CQP peut également être amené à se déplacer pour se rendre sur des lieux d'exercice variés (manifestations sportives, rencontres, stages, commissions techniques, etc).

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le titulaire du CQP « Moniteur en Sport Adapté » pourra :

- Intervenir au sein d'une association sportive affiliée à la FFSA, liée ou indépendante d'un établissement spécialisé ;
- Encadrer des activités de sport adapté de la découverte, à l'initiation jusqu'au premier niveau de compétition en préservant la sécurité des pratiquants ;
- Concevoir une relation pédagogique permettant au sujet de donner du sens à ses apprentissages et à sa pratique ;
- Choisir des démarches pédagogiques permettant au sujet de s'engager à partir de ses ressources cognitives, affectives et psychiques ;

- Transmettre une technicité indispensable à l'adaptation des pratiques et en adéquation avec le niveau du public concerné.

L'organisation pédagogique

Au total la formation comprend 330 heures déclinées comme suit :

- Entretien de positionnement (définition du parcours individuel)
- 210h en centre de formation réparties en 6 semaines de 35h
- 120h en associations/clubs sportifs affiliés à la FFSA sous l'égide d'un tuteur expérimenté.

UF1 : Méthodologie de projet et de l'intervention
 UF2 : Initier aux Activités Motrices
 UF3 : Initier aux activités d'adaptation à un environnement *
 UF4 : Initier aux activités de revendications des capacités du sportif **
 UF5 : Animer les premières étapes de perfectionnement à une discipline
 UF6 : Conduite d'un projet dans l'environnement fédéral

* Activités aquatiques, activités physiques en milieu naturel

** Activités duelles d'opposition, de raquette et sports collectifs

La certification

La certification se compose de la validation des 5 blocs de compétences répartis en 6 Unités de Formation (UF) et s'effectue en centre de formation et période d'alternance par :

- Epreuves pratiques de mise en situation d'encadrement des APSA
- Epreuves théoriques : présentation orale et écrite (dossier comprenant un rapport d'activité et une étude de cas)

Pour qui ?

Pour tout professionnel des secteurs sanitaire, médico-social et sportif, et encadrant bénévole des associations sportives affiliées à la FFSA remplissant les conditions suivantes :

- Avoir 18 ans au jour de l'inscription à la formation
- Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS)
- Justifier d'une expérience préalable de 40 heures d'encadrement auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique
- Présenter une attestation de réussite au test d'adaptation au milieu aquatique « le Sauv'nage » de l'Ecole Française de Natation

Renseignements auprès de la Ligue Sport Adapté d'Aquitaine

Romain CHAVAL, Conseiller Technique Fédéral, Responsable de la Formation CQP

☎ 07.82.08.45.24 / ✉ romain.chaval@sportadapteaquitaine.fr

> Le DEJEPS Spécialité « Perfectionnement sportif », mention « Handisport »

Public

- Educateurs sportifs, ayant une expérience du handisport et répondant aux pré requis indiqués dans l'arrêté ministériel, souhaitant enseigner et/ou entraîner dans le champ des activités physique et sportive auprès d'un public en situation de handicap physique et/ ou sensoriel.
- Diplôme professionnel de niveau III (Bac +2) du champ de la jeunesse et des sports.
- Diplôme inscrit au RNCP.

31

Objectifs

- Assurer une fonction professionnelle de coordination et d'encadrement dans le champ de l'enseignement et de l'entraînement auprès de personnes déficientes motrices et / ou sensorielles.
- Concevoir et coordonner la mise en œuvre de projets d'action dans le champ du handisport dans les associations sportives ou les établissements spécialisés.

Contenus

UC1 : Etre capable de concevoir un projet d'action
UC2 : Etre capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action
UC3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans au moins une discipline auprès d'un public « handisport ».
UC4 : Etre capable d'encadrer la discipline sportive handisport en toute sécurité auprès d'un public « handisport »

Méthode pédagogique

La formation se déroule en alternance avec des sessions de deux-trois semaines en centre de formation et deux-trois semaines en structure d'alternance. Les certifications sont réalisées en cours de formation, en centre de formation ou en structure d'alternance.

La validation de toutes les UC entraîne la délivrance du diplôme.

La pédagogie sera active et participative, elle alternera : séquence théorique, échanges avec les formateurs, mises en situation, questions réponses. Les supports pédagogiques seront variés : power-point, vidéos, photos, documents supports...

Dates

Formation organisée du 6 mars 2017 au 2 mars 2018 par la Ligue Rhône Alpes Handisport .

Renseignements auprès de la Ligue Rhône Alpes Handisport

6 Chemin des Gorges, 69570 DARDILLY

☎ 04 78 33 67 19 / 📞 06 95 92 46 22

Contacts Sport & Handicap dans les Pyrénées-Atlantiques

ORGANISME	NOMS	FONCTION	MAIL	TELEPHONE
CD HANDISPORT	SOUVY Nathalie	Cadre technique Pau	cd64@handisport.org	05 59 14 19 19
	JOSEPH Jean Noël	Cadre technique Pau		
	AUBERT Xavier	Cadre technique Bayonne		05 59 23 69 78
	PIROTTE Michel	Président	michel.pirotte@club-internet.fr	06 47 14 50 89
	BACHOFFER Nicolas	Secrétaire adjoint	nicolas.bachoffer@gmail.com	
CD SPORT ADAPTE	LAILHEUGUE David	Cadre technique	david.lailheugue@cda64.fr	05 59 14 18 81 06 17 72 70 25
	AGORRODY Aline	Cadre technique	aline.agorrody@cda64.fr	05 59 14 19 10 06 26 95 75 17
	BREQUE Bernard	Président	bernard.breque@cda64.fr	06 74 33 11 97
	Secrétariat		contact@cda64.fr	
MDPH	CHANDEAU	Catherine	catherine.chandeanu@mdph64.com	05 59 27 50 50
	M.LAGRANGE	Directeur	mdph.pau@mdph64.com	
EDUCATION NATIONALE	CABOT Paavo	UNSS	paavo.cabot@gmail.com	
	Franck DUFOUR	Directeur UNSS béarn	sd64b@unss.org	05 59 82 22 05 06 03 94 01 87
	LESBATS Marie Claire	Directrice UNSS PB	sd64p@unss.org	05 59 41 09 68 06 03 94 01 87
	PEYROU Franck	IEN ASH	ce.ienpauash@ac-bordeaux.fr	05 59 82 22 42
	VIGUIER Serge	IEN ASH	ce.ienbiarritz@ac-bordeaux.fr	05 59 59 64 18
	MEYZENC François	USEP 64	usep64@wanadoo.fr	05 59 55 35 30
CONSEIL DEPARTEMENTAL	SALVAYRE Estelle	Responsable de Mission Sports, Jeunesse et Vie associative	estelle.salvayre@le64.fr	05 59 11 40 39
	BORDENAVE Maylis	Gestionnaire de programmes	maylis.bordenave@le64.fr	05 59 11 40 81
AGPI	M.MASSIAS	président	agpi64@free.fr	05 59 06 93 18
	POUSSADE Marie-jo	vice présidente		
DDCS	EYGUN Céline	Référente handicap Béarn	celine.eygun@pyrenees-atlantiques.gouv.fr	05 47 41 33 47
	MEUNIER Alain	Référente handicap Pays Basque	alain.meunier@pyrenees-atlantiques.gouv.fr	05 40 17 28 36
CDOS	MEYZENC François	Président	francois.meyzenc@cdos64.org	05 59 14 18 50
	FORSANS Florence	Coordinatrice	florence.forsans@cdos64.org	